

ENDURO 200 dimanche 29 avril 2018
CHALLENGE 200 dimanche 7 octobre 2018
ENDURANCE 250 dimanche **14** octobre 2018

Dernière mise à jour : 26 septembre 2018

VOITURES ADMISES

Pour Enduro 200 et Endurance 250: Voitures de 101" et plus d'empattement de **4-6 et 8 cylindres**. Il s'agit de voitures de rue d'origine assorties des clauses ci-dessous.

Pour Challenge 200 : Toutes voitures de **4 cylindres de 94"** et plus de **140 HP et moins**.

RÉSERVATION DE NUMÉRO

Premier arrivé, premier servi. Le numéro **est valide uniquement pour la journée de la course**. Ceux qui veulent garder leur numéro pour les autres courses d'Endurance doivent les réserver d'avance. Aucun « **droit acquis** » sur les numéros des courses d'Endurance.

Le numéro doit avoir un minimum de 22" de haut et être dans les portes avant de la voiture.

AUCUNE LETTRE AJOUTÉE AU NUMÉRO DE LA VOITURE.

1. MÉCANIQUE

Toutes les voitures devront être 100% d'origine, sans aucune modification. Le moteur, transmission, différentiel et toutes les autres pièces mécaniques doivent correspondre au modèle et l'année de la voiture.

Pas de moteur "turbo", rotatif, « super charged » et autre de type haute performance. Pas de 4X4. Les moteurs doivent être de type de base, aucune option de performance ne sera acceptée.

Filtre à air obligatoire à l'emplacement d'origine.

Pour le Challenge 200 : Maximum 140 HP.

2. CARROSSERIE

Toutes les carrosseries doivent être complètes d'origine, avec sièges et garnitures intérieures.

Siège de course installé de façon sécuritaire à la satisfaction des officiels accepté. Aucun



allègement accepté. **Sauf tapis, voûte, 2 vitres de porte avant, bras d'essuis-glace, composantes d'air climatisé (sous le capot seulement).**

Pas de pesées, ni à l'intérieur, ni à aucun endroit sur la voiture.

Il est OBLIGATOIRE d'attacher, visser ou souder toutes les portes de la voiture.

Filet protecteur obligatoire côté pilote, fonctionnel = détachable.

Permis d'enlever les tapis. Aucun plancher percé. L'habitacle doit-être parfaitement étanche.

Les capots et couvercles de valise doivent être fonctionnels, **c'est-à-dire qu'ils doivent s'ouvrir en tout temps à la demande des officiels.**

Ceintures de sécurité d'origine sécuritaires et fonctionnelles obligatoires. Ceintures de compétition acceptées et fortement recommandées. Ceintures de compétition obligatoires si le siège n'est pas d'origine.

Renforcement de la porte, cage intérieure dans l'habitacle du pilote ou arceau fortement recommandée.

Aucun renforcement de l'avant et l'arrière de la voiture. Aucune barre ou tuyau sous les ailes avant et arrière, et sur les côtés à l'extérieur de la carrosserie. Barres ou « screen métallique » exclusivement pour la protection du radiateur acceptées.

Aucun dédoublement, on peut enlever la garniture intérieure de la **porte du pilote** pour permettre l'installation d'une cage protectrice ou d'un renforcement de la porte. **Il est obligatoire d'enlever le mécanisme du fonctionnement des coussins gonflables.** Le reste de l'intérieur doit rester intact.

3. SUSPENSION ORIGINALE ET FONCTIONNELLE

Suspension originale de la voiture.

« Crossweight » maximum : **53% propulsion**, 0 tolérance, minimum **48% traction avant**, 0 tolérance.

Dans les 2 cas, 51.5% à gauche sans pilote.

Aucune modification à la suspension.

3.1 AMORTISSEUR

Amortisseurs d'origine et fonctionnels de même configuration et de la même longueur des deux côtés. Il est interdit de modifier ou crochir les amortisseurs pour « barrer » la suspension.



TRACTION AVANT :

Il est permis d'incliner les ROUES AVANT SEULEMENT (MAX. 3 POUCES) sans élargir le « tradewidth ».

PROPULSION :

Inclinaison avant libre sans élargir le « tradewidth ».

En aucun temps le « tradewidth » original de la voiture ne doit être élargi. Les attaches doivent demeurer originales. **Il n'est pas permis** d'installer un renfort entre les tourelles gauches et droites de la voiture en avant et en arrière.

Il est interdit de couper, allonger ou « slotter » les tables de suspension.

3.2 RESSORTS (springs)

Suspension originale de la voiture ou remplacement d'origine seulement (OE ou OEM0, aucune pièce de performance tolérée. En cas de doute, référez-vous à un officiel. Les suspensions doivent être en vente libre au Canada et vous êtes responsables de prouver l'origine et le modèle de la pièce utilisée.

Les ressorts utilisés doivent être de même qualité et de même prix que ceux mentionnés comme "standards" pour la marque de la voiture utilisée dans les catalogues de remplacement du manufacturier. Pas de chauffage de ressort, Pas d'installation de "bonhomme" ou tout autre renforcement d'aucune manière. Ressorts de même configuration et dimension des deux côtés. (ex : tolérance de plus ou moins 1" de hauteur et .005" d'épaisseur).

3.3 TOURELLES

Les tourelles doivent rester à leur place sans machinage sauf que les trous de fixation peuvent être agrandis. (petit agrandissement pour laisser travailler le « spring » toléré, aucun ajout en métal).

3.4 BARRES ANTI-ROULIE (sway bar) POUR TOUS LES VÉHICULES 4-6-8 CYLINDRES

Aucun ajustement permis sur les véhicules équipés de « sway bar ». Aucun ajout de « sway bar » sur les véhicules non-munis originalement selon l'année et le modèle du véhicule.

Pour ceux qui ne peuvent faire ce travail, vous pouvez faire effectuer ce travail par Surplus de Pneus St-Eustache (voisin de l'Autodrome) (Pierre Duguay, un pilote de votre division) 450-735-0608 au coût spécial de \$100. tout inclus.

4. VITRES ET LUMIÈRES

Le pare-brise avant devra être laissé en place, en bonne condition ou à la discrétion de l'officiel. Seules les vitres de portes **avant** peuvent être enlevées. Les phares et lumières avant et arrière devront OBLIGATOIREMENT être enlevés. Il est permis de boucher les trous des phares avec une tôle. Les fenêtres arrière et de côté devront être munies d'un ruban adhésif style « duck tape » apposé en « X » couvrant la grandeur de la fenêtre.



5. RÉSERVOIR

Réservoir d'essence original ou "fuel cell" solidement fixé à son endroit d'origine (minimum 8" du sol). Attaches supplémentaires recommandées si nécessaire. L'officiel a le dernier mot en cas de doute sur la qualité de l'installation. Pas de réservoir dans le coffre arrière. Permis d'enlever les planchers de valise pour l'installation d'une «fuel cell». Dans tous les cas : mûr pare-feu obligatoire entre l'habitacle et le réservoir. Formellement interdit d'enlever les fausses-ailes.

6. ROUES ET PNEUS

6.1 4 cylindres

Peuvent utiliser les roues et pneus d'origine du véhicule choisi ou 195/60/14 (Falken Azenis 615K) ou 205/50/15 (Falken Azenis 615K). 4 roues de même configuration et maximum de 6 pouces de large. 2 Falken Azenis MAX par voiture du côté droit.

Pour 14", du côté gauche, série 60.

Pour 15", du côté gauche, 6 grandeurs permises :185/55/15, 185/60/15, 185/65/15, 195/55/15, 195/60/15, 195/65/15.

6.2 6 cylindres Traction

Peuvent utiliser les roues et pneus d'origine du véhicule choisi ou maximum 225-55-XX. 4 roues de même configuration et maximum de 7 pouces de large.

Si vous voulez rouler 2 Falken Azenis, vous pouvez rouler les mêmes que les 4 cylindres 195/60/14 ou 205/50/15.

Pour 14", du côté gauche, série 60.

Pour 15", du côté gauche, 6 grandeurs permises :185/55/15, 185/60/15, 185/65/15, 195/55/15, 195/60/15, 195/65/15.

6.3 6-8 cylindres

Peuvent utiliser les roues et pneus d'origine du véhicule choisi ou maximum 255-55-XX. 4 roues de même configuration et maximum de 8 pouces de large (14 – 15 pouces ½ offset toléré).

1 ou 2 pneus usagés American Racer accepté à droite.

7. DANS TOUS LES CAS (pneus et roues)

4-6-8 cylindres doivent utiliser les roues du véhicule d'origine ou équivalent avec mag ou rally wheel avant droit obligatoire. 4 roues de même configuration. Tolérance de ¼ comparativement



avec la roue d'origine du même véhicule utilisé.

Treadwear minimum des pneus : 200

Pneu de rue DOT seulement / Pas de pneu de course / Série ZR interdit

PAS de « shavage » (coupage) de pneus.

INTERDIT pneu et roue de secours (petite roue de secours des manufacturiers).

8. SILENCIEUX

Obligatoire. Toute voiture munie d'un silencieux non-conforme aux normes de bruit (90 DB à 80 pi.) sera refusée.

9. ESSENCE

Essence de pompe sans aucun additif, aucun ajout.

10. ANTIGEL (PRESTONE)

STRICTEMENT INTERDIT. EAU OBLIGATOIRE.

CLAUSES SPÉCIALES

Les courses de type «ENDURO» sont assujetties aux procédures de course de l'Autodrome St-Eustache disponibles sur autodrome.ca en plus des clauses spéciales suivantes :

1- INSCRIPTION

L'inscription est de \$140. et comprend l'inscription de la voiture et 4 BILLETS valides dans les puits (1 pilote et 3 équipiers) ainsi qu'un transpondeur prêté pour la course. Le pilote est responsable de le remettre à la fin de la course.

2- POSITION DE DÉPART

Les 60 premières positions de départ de la course sont tirées au sort parmi les 60 premiers arrivants **à avoir passé avec succès** les inspections de freins sur la piste et sommaires d'avant course dans le garage dans les puits. Les autres positions de départ sont attribuées par ordre de passage au poste d'inspection.



3- PRATIQUES

Les sessions de pratiques débuteront à 10 heures pour les voitures munies des autocollants attestant qu'elles ont passé avec succès les inspections d'usage. **Aucune voiture sans ces autocollants ne pourra accéder aux pratiques.**

4- SIGNALISATION

Aucun drapeau jaune, si la course doit être immobilisée, le DRAPEAU ROUGE sera déployé. Toutes les voitures devront s'immobiliser sur la piste de façon sécuritaire. Tout dépassement lors d'un arrêt sur drapeau rouge sera pénalisé. Après s'être complètement immobilisées, les voitures désirant aller dans les puits de ravitaillement pourront le faire en repartant et en circulant à un maximum de 10 km/h autant sur la piste que dans les puits.

- LE DRAPEAU VERT** sera utilisé pour signaler le départ de la course et les re-départs suite à un arrêt sur drapeau.
- LES DRAPEAUX JAUNE ET BLANC CROISÉS** annonceront la mi-course.
- LES DRAPEAUX JAUNE ET BLANC PARALLÈLES** annonceront 2 tours à faire.
- LE DRAPEAU BLANC** indiquera un tour à faire.
- LE DRAPEAU QUADRILLÉ** sera déployé à celui qui aura complété le nombre de tours requis de la course.

5- INSPECTION D'APRÈS-COURSE

Les 10 premières positions en fin de course devront passer avec succès une inspection mécanique.

6- HABILLEMENT

Habit de course ou vêtements en coton à manches longues requis. Pas de SHORTS, MANCHES COURTES ET VÊTEMENTS INFLAMMABLES. Gants et casque de course sécuritaire obligatoires. Le casque du pilote doit être ATTACHÉ EN TOUT TEMPS. Casque Snell SA2005 ou M2005 et plus fortement suggéré.

7- PRIX

Les remises pour les 10 premiers et trophées pour les 3 premiers seront disponibles immédiatement après les inspections d'après-course à l'endroit qui sera indiqué lors du «pit meeting». Les prix sont remis **la journée même seulement**. Aucune remise pour les prix non réclamés le jour même de la course (sauf s'il y a saisie de pièces pour inspection).

Il faut prévoir un minimum de 60 minutes après la fin de la course pour permettre les marqueurs d'effectuer la compilation des positions finales.

8- DISQUALIFICATION

Toute voiture déclarée non-conforme sera disqualifiée et le montant de la bourse sera remis au suivant.

9- CONDUITE

Tout pilote qui ne pilotera pas de façon convenable sa voiture et qui bousculera ses concurrents de façon imprudente et volontaire sera exclu de la course. Le pilote étant responsable de la conduite de ses équipiers, la voiture sera disqualifiée si un équipier est pris en défaut pour bataille, impolitesse envers un officiel, que ce soit pendant ou après la course.

10- BURN OUT

Disqualification et amende pour le pilote de toute voiture qui s'adonnera à faire des "show de boucane" et conduira de façon imprudente sa voiture dans les puits en tout temps.

11- VOITURES LAISSÉES SUR LE SITE

Nous n'assumons aucune responsabilité pour vol et dommages qui pourraient être causés aux voitures laissées sur le site de l'Autodrome St-Eustache avant ou après l'événement.

AVIS IMPORTANTS

- 1- ADVENANT UNE SITUATION METTANT EN CAUSE L'INTERPRÉTATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT, LE BÉNÉFICE DU DOUTE SERA ACCORDÉ AU RÈGLEMENT MIS EN CAUSE, PLUTÔT QU'À CELUI QUI AURA TENTÉ DE LE RENDRE CONFUS, AFIN DE PROTÉGER LES AUTRES COMPÉTITEURS.
- 2- TOUT CE QUI N'EST PAS ÉCRIT COMME PERMIS SERA CONSIDÉRÉ COMME INTERDIT. EN CAS DE DOUTE SUR TOUTE SITUATION, VEUILLEZ CONSULTER L'AUTODROME ST-EUSTACHE QUI, APRÈS AVOIR CONSULTÉ, AUTORISERA OU REFUSERA VOTRE DEMANDE.
- 3- LE DÉPLIANT "RÈGLEMENTS ET PROCÉDURES DE COURSES" PUBLIÉ PAR L'AUTODROME ST-EUSTACHE ANNUELLEMENT FAIT PARTIE INTÉGRANTE DE CE RÈGLEMENT ET S'APPLIQUE ÉGALEMENT AUX COURSES DE TYPE ENDURANCE, À L'EXCEPTION DES CLAUSES SPÉCIALES ÉNONCÉES SUR CE DOCUMENT.

POUR REJOINDRE L'AUTODROME ST-EUSTACHE

Téléphone : 450-472-6222, Télécopieur : 450-472-1051

Courriel : info@autodrome.ca

Internet : autodrome.ca

